

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

1. La vitesse maximale permise sur le terrain est de 10 km/h MAXIMUM, pour tous types de véhicules; voitures, voiturettes de golf, vélo électrique, vtt, etc.
2. Le couvre-feu est à 23h00 et doit être respecté en tout temps. Seules les discussions à voix basse seront tolérées, aucune musique.
3. Il est interdit d'alimenter un feu de camp avec autre chose que du bois et du papier; caoutchouc, plastique, huile, déchet ou autre item dont la fumée peut incommoder par son odeur ou sa couleur.
4. Il est défendu d'installer une tente sur son terrain, sauf sur permission spéciale. Il y a un secteur réservé exclusivement aux tentes.
5. Il est défendu d'installer un abris-moustiquaire ou un tapis, à long terme, qui pourrait endommager le terrassement. Informez-vous au préposé à l'accueil AVANT d'installer ou planter quoi que ce soit sur le terrain.
6. Le terrain doit rester propre et les déchets doivent être ramassés au moment de votre départ. Des poubelles et des conteneurs sont prévus à cet effet.
7. Toute personne entrant par une entrée autre que la principale sera automatiquement expulsée du terrain de camping.
8. Une carte magnétique est disponible à l'accueil pour faciliter votre entrée ou pour entrer en dehors des heures d'ouverture de l'accueil. Un dépôt de 20\$ est requis et vous sera remis quand vous rapporterez la carte. Il est strictement défendu de la prêter, d'emprunter la carte d'un autre campeur ou de faire entrer de la visite avec.
9. Les visiteurs doivent quitter pour 23h00 maximum. S'ils pensent quitter plus tard, ils doivent s'enregistrer à l'accueil avant 21h00. Des frais s'appliquent.
10. La baignade des animaux dans le lac est interdite et ils ne sont pas admis à la plage, à la piscine et sur les terrasses du restaurant. De plus, tous les animaux doivent être en laisse en tout temps. Tout campeur ou visiteur doit aussi amener un sac à déchet lors des promenades avec son chien. Les animaux doivent dormir à l'intérieur l'équipement et ils ne doivent pas être laisser seul s'ils jappent constamment.
11. Il est défendu de se promener à bicyclette après 20h (noirceur). Il en va de la sécurité de tous.
12. Il est permis au propriétaire d'expulser toute personne qui viole ces règlements ou qui, de l'avis du propriétaire, constitue une nuisance, voir même un danger pour les autres campeurs, et ce, sans remboursement.

POUR TOUTES QUESTIONS CONCERNANT LES RÈGLEMENTS, INFORMEZ-VOUS AU PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL

Les heures d'ouverture de l'accueil sont

Du dimanche au jeudi; 8h00 à 21h00

Vendredi et samedi; 8h00 à 23h00

La heures d'ouverture de la piscine sont :

De 10h00 à 12h00, de 13h00 à 17h00, et selon la température de 18h00 à 20h00. Les heures peuvent varier selon la température et les conditions météorologiques. Informez-vous à l'accueil.

POUR FACILITER VOTRE ACCÈS

- Quand vous entrez : présentez-vous dans l'allée de GAUCHE, montrez votre identification (carton jaune-orange) au préposé et il vous ouvrira.
- Quand vous sortez : avancez-vous dans l'allée de gauche, la barrière s'ouvrira automatiquement.

RELAXEZ, VOUS ÊTES ARRIVÉS!!!



LÉGENDE

-  Accueil
-  Stationnement
-  Toilette
-  Restaurant
-  Baignade
-  Parc
-  Halte équestre
-  Camping en forêt
-  Station d'évacuation sanitaire
-  Conteneur à déchets
-  Location Kayak/Pédalo
-  Terrain visiteur
-  Douche
-  Bar
-  Plage
-  Sentier VTT
-  Piste cyclable
-  Station d'évacuation sanitaire
-  Conteneur à déchets
-  Location Kayak/Pédalo



MAXIMUM
10
KM / H
VITESSE
MAXIMUM



